



Sujet	Décision
<p><i>Politique 501 « Critères d'admission »</i> <i>(Ébauche / 1^{re} lecture)</i></p>	<p>À la réunion du 22 janvier 2022, les membres avaient mandaté à l'administration de rédiger l'ébauche de la révision de la politique 501 « Critères d'admission ».</p> <p>Les membres reçoivent l'ébauche qui est présentée en première lecture.</p> <p>Les avocats Mark Power et Francis Poulin de la firme <i>Juristes Power Law</i> ainsi que Jerry Thibeau du comité de travail, sont présents pour présenter la politique et répondre aux questions des membres.</p> <p>La politique comprend six catégories d'admission dont : l'admission selon la Charte canadienne des droits et libertés; enfant de descendance acadienne ou francophone; enfant de nouvel arrivant francisé; enfant de nouvel arrivant allophone; enfant francisé; et enfant de parent canadien francisé.</p> <p>Les membres posent des questions et identifient certaines sections à revoir. L'administration prend en note les commentaires des membres et retravaillera le document pour la présentation de la politique en deuxième lecture à la réunion du 9 avril 2022. La communauté sera consultée prochainement.</p>
<p><i>Rapport prévisions à long terme des écoles du CSAP</i></p>	<p>Les membres prennent connaissance et discutent de la mise à jour du rapport <i>Prévisions à long terme des écoles du CSAP</i>, préparé conformément à la Loi sur l'Éducation de la Nouvelle-Écosse (CSAP). Ce rapport, qui a été adopté en avril 2015, est à sa sixième mise à jour annuelle sur un plan de 10 ans.</p> <p>Ce rapport est le premier aperçu du Conseil concernant les infrastructures du CSAP sur un plan provincial et prépare le terrain pour les discussions à venir pour identifier les priorités en infrastructure 2022-2023 du Conseil. Une fois adopté, la version à jour de ce rapport sera affichée sur le site Web du CSAP.</p> <p>Les membres adoptent la mise à jour du rapport.</p>

Sujet	Décision (suite)
<i>Principes de dotation 2022-2023</i>	<p>Le Conseil reçoit la recommandation de l'administration concernant les principes de dotation 2022-2023. Ceux-ci sont adoptés conditionnellement à l'approbation du budget et sont basés sur les lignes directrices de la formule de distribution du financement du CSAP.</p> <p>Les membres posent des questions pour confirmer que ce qui est proposé respecte les barèmes du MEDPE et que le CSAP sera en mesure de le financer.</p> <p>Les membres adoptent les principes de dotation 2022-2023.</p>
<i>Demande d'appui : Programme universel d'alimentation scolaire</i>	<p>Les membres approuvent d'envoyer une lettre d'appui au Conseil de santé de Clare en faveur d'un programme universel d'alimentation scolaire.</p>
<i>Choix du nom du Centre communautaire à Pomquet</i>	<p>La communauté était conviée à soumettre des suggestions de noms pour le nouveau centre communautaire dans la région de Pomquet. Des 34 soumissions reçues, le comité d'évaluation a présenté cinq noms au Conseil.</p> <p>Les membres adoptent le nom « Centre communautaire de Pomquet » pour nommer le nouveau centre communautaire dans la région de Pomquet.</p>
<i>Rapport du comité des politiques</i>	<p>Les membres demandent au comité d'ajouter une définition de « politique » à la politique 220 « Processus d'élaboration des politiques ». Le comité fera cet ajout et présentera les modifications de la politique pour adoption à la réunion du 9 avril 2022.</p> <p>Les membres adoptent les modifications proposées du comité des politiques à la politique 611 « Politique linguistique », telles que modifiées.</p>
<i>Vérificateur externe annuel du Conseil</i>	<p>La firme White Perkins a été retenue, à titre de vérificateur externe annuel du Conseil, pour un premier terme de trois ans débutant avec l'année fiscale 2022-2023 avec possibilité de prolongation jusqu'à deux années supplémentaires.</p>

Sujet	Discussion
<i>Mise à jour COVID-19</i>	<p>Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire.</p> <p>Il mentionne que la province a l'intention de mettre fin aux restrictions dès le 21 mars 2022. Il précise que Santé publique et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) préparent une campagne de sensibilisation pour sensibiliser le personnel, les parents, et les élèves que ça sera leur choix de porter des masques, ou non – la province encouragera le port du masque, mais ça ne sera pas obligatoire.</p> <p>Le directeur général explique que le défi à surmonter est encore en lien avec le transport scolaire dû à la complexité de remplacer les conducteurs.</p>
<i>Rapport défis infrastructure</i>	<p>Les membres reçoivent le rapport <i>Défis d'infrastructure</i>, qui est un outil pour aider à identifier les priorités en infrastructure de l'année suivante. Les membres recevront prochainement un sondage pour alimenter la discussion des priorités 2022-2023. Les résultats du sondage seront présentés à la réunion du 9 avril 2022 où le Conseil devra choisir ses priorités par motion.</p> <p>Il est noté que, à une session de travail future, le Conseil se penchera sur le processus en place pour identifier et communiquer ses priorités au MEDPE et comment l'améliorer.</p>

La prochaine réunion régulière se tiendra le 9 avril 2022, méthode/lieu à déterminer.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

1er mars 2022